

Romain VINCENT

Docteur en droit de l'université Paris I Panthéon-Sorbonne
Maître de conférences en droit public à l'université de Poitiers-IUT de Niort (HSE)
Membre du Centre d'Études et de Coopération Juridique Interdisciplinaire
Membre associé à l'Institut des Sciences Juridique et Philosophique de la Sorbonne
Membre de l'Association Française de Droit Constitutionnel



Né le 1^{er} avril 1992, Limoges (87)
222, avenue du Maine, 75014 Paris
Permis B (véhiculé)
romain.vincent07@gmail.com
06-45-01-17-28

CURRICULUM VITAE UNIVERSITAIRE

I. PARCOURS

A. Formation et titres universitaires

2022 Qualification aux fonctions de maître de conférences (Section 02, Droit public).

2021 Doctorat en droit, université Paris I, thèse consacrée au *Parlement réuni en siège commun sous la V^e République*, sous la direction du Professeur Michel Verpeaux.

- Soutenue le 2 juin 2021 devant le jury composé de Manon ALTWEGG-BOUSSAC, Professeure à l'université Paris-Est Créteil (rapporteuse), Alain LAQUIEZE, Professeur à l'université de Paris-Cité (rapporteur), Cécile GUERIN-BARGUES, Professeure à l'université Paris-Panthéon-Assas, Arnel LE DIVELLEC, Professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas, Anne LEVADE, Professeure à l'université Paris I (présidente) et Michel VERPEAUX, Professeur émérite de l'université Paris I.
- Félicitations et autorisation de publication en l'état et proposition pour un prix de thèse.
- Thèse sélectionnée pour publication aux éditions de l'Institut de Recherche Juridique de la Sorbonne (2021).

2015 Master 2 Droit constitutionnel et droits fondamentaux, Paris I (Major, mention bien).

- Mémoire : *Sécurité et Liberté* », *trente-cinq ans après, un équilibre constitutionnel toujours difficile à réaliser. Étude de la loi du 13 novembre 2014 renforçant les dispositions relatives à la lutte contre le terrorisme*, sous la direction du Professeur Dominique ROUSSEAU.

2014 Master 1 Droit public général, université de Limoges (Major, mention bien).

- Mémoire : *Les pouvoirs de police du préfet de département*, sous la direction de Mme Nadine POULET-GIBOT LECLERC et M. Hugues MAZAUD, chef de cabinet du préfet.

2013 Licence en droit (droit public), université de Limoges (Major, mention bien).

2010 Baccalauréat Économique et Social, Académie de Limoges (Mention Bien).

B. Expériences universitaires et professionnelles

1. Activités universitaires

- 2023 Maître de conférences en droit public, Poitiers-IUT de Niort.
- 2022-2023 Enseignant-Chercheur contractuel (LRU), UBS, 384h/an.
- 2020-2022 Vacataire chargé d'enseignements, Paris I et IEJ Jean Domat, 96h/an.
- 2018-2020 Attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER), université Paris-Est Créteil (UPEC), temps plein, 192h/an.
- 2015-2018 Doctorant contractuel avec mission d'enseignement, Paris I, temps plein, 64h/an.

2. Autres activités

- 2018-2020 Conseiller municipal de Masseret (SE), membre des commissions d'appel d'offres et des finances.
- 2014 Stagiaire au cabinet du préfet de la région Limousin, chargé des contentieux des élections et des étrangers.
- 2012 Stagiaire à la direction des affaires juridiques du Conseil départemental de la Corrèze, chargé du contentieux social (RSA).
- 2010-2012 Régisseur-adjoint au Syndical Intercommunal Masseret-Lamongerie (Corrèze).
- 2008-2017 Vice-président de Masseret Initiatives (Corrèze).

3. Compétences linguistiques

Français : langue maternelle
Anglais : lu, écrit, parlé (B2)

Espagnol : lu, écrit, parlé (B1)
Italien : lu (A2)

II. ENSEIGNEMENTS

1. Cours magistraux

-Droit de la santé et de la sécurité au travail (BUT 2 HSE)

2023 : Poitiers-IUT de Niort, avec TD.

-Introduction au droit (BUT 1 HSE)

2023 : Poitiers-IUT de Niort, avec TD

-Droit du travail (BUT 1 HSE)

2023 : Poitiers-IUT de Niort, avec TD

-Droit de l'environnement et des ICPE (BUT 1 HSE)

2023 : Poitiers-IUT de Niort, avec TD

-Droit de l'organisation de l'État (Master 1 droit)

2022-2023 : UBS, avec TD.

-Droit de l'environnement (Master 1 droit)

2022-2023 : UBS.

-Droit des organisations internationales et européennes (Licence 1 droit)

2022-2023 : UBS, 21h/an.

2. Travaux dirigés et séminaires

- Droit constitutionnel (Licence 1 droit et Licence 1 droit parcours européen)

2022-2023 : UBS, 3 groupes, 54h/an, sous la direction de V. Boyer (coordinateur d'équipe).

2020-2022 : Paris I, 1 groupe, 36h/an, sous la direction des professeurs Gren et Disant.

2018-2020 : UPEC, 3 groupes, 108h/an, sous la direction des professeurs Levade et Altwegg-Boussac.

2015-2017 : Paris I, 2 groupes, 72h/an, sous la direction du professeur Dolez (coordinateur d'équipe).-

Droit administratif (Licence 2 droit et Licence 2 droit-économie)

2022-2023 : UBS, 3 groupes, 54h/an, sous la direction du professeur Péchillon.

2020-2022 : Paris I, 1 groupe, 36h/an, sous la direction du professeur Renaudie.

2018-2020 : UPEC, 3 groupes, 108h/an, sous la direction du professeur Gilbert.

2017-2018 : Paris I, 2 groupes, 72h/an, sous la direction des professeurs Dupré de Boulois et Cassia.-

Droit des libertés fondamentales (Licence 3 droit)

2018-2019 : UPEC, 1 groupe, 36h/an, sous la direction de la professeure Levade (coordinateur d'équipe).

- Contentieux administratif (Licence 3 droit)

2022-2023 : UBS, 1 groupe, 18h/an, sous la direction du professeur Coleman.

- Droit international public (Licence 3 droit)

2022-2023 : UBS, 1 groupe, 18h/an, sous la direction de la professeure Lamblin-Gourdin.

- Droit des contrats administratifs (Master 1 droit)

2020-2021 : Paris I, 1 groupe, 18h/an, sous la direction de la professeure Hoepffner.

- Droit de l'organisation de l'État (Master 1 droit)

2022-2023 : UBS, 1 groupe, 12h/an, cours magistraux assurés en même temps.

- Séminaires (Master 1 droit, préparation au CRFPA)

2020-2022 : IEJ Jean Domat, 20h/an : droit administratif des biens, procédure administrative contentieuse, droit des étrangers, droit de l'urbanisme, fonction publique, note de synthèse.

III. RECHERCHES ET PUBLICATIONS

1. Thèse et Mémoire

1. *Le Parlement réuni en siège commun sous la V^e République*, Thèse, Droit public, université Paris I, 2021.
2. *Sécurité et Liberté, trente-cinq ans après, un équilibre constitutionnel toujours difficile à réaliser. Étude de la loi du 13 novembre 2014 renforçant les dispositions relatives à la lutte contre le terrorisme*, Mémoire, Master 2, Paris I, 2015.

2. Publications

a. **Ouvrage individuel**

Le Parlement réuni en siège commun sous la V^e République, Paris, Éd. de l'IRJS, 2025 (à paraître).

b. **Direction d'ouvrage collectif**

Le droit processuel public, avec Valentin Vince, Paris, Mare&Martin, 2023.

c. **Articles publiés dans une revue à comité de lecture**

1. « Ceci n'est pas (encore) un Parlement », *Revue d'études et de culture parlementaires*, n°1, 2025, à paraître.
2. « Chronique d'une notion en survivance : la procédure législative ordinaire en droit constitutionnel français », proposé à publication.
3. « À propos du phénomène de « bordélisation » de la séance parlementaire : retour sur l'(in)utilité du droit parlementaire disciplinaire », *RFDC*, n°138, 2024, p. 309.
4. « L'État et les alcools : du service public à la police », *RFDA*, n°4, 2023.
5. « Du ministère des outre-mer au perchoir du Palais Bourbon. Analyse de quelques singularités sur l'élection du président de l'Assemblée nationale », *JCP-G*, 2022, p. 1003.
6. « Le grand port maritime : un louvoyage difficile entre les visages de l'établissement public », *RFDA*, n° 2, 2022, p. 329.

d. **Contributions à un ouvrage collectif**

1. « Commentaire des articles 14, 15 et 16 », in E. DUBOUT, G. MARTI et D. RITLÉNG, *L'Acte portant élection des membres du Parlement européen au suffrage universel direct*, Bruxelles, Larcier, 2024, p. 241.
2. « La place de l'enquête judiciaire dans le fonctionnement de la vie politique », in V. BOUCHER et S. SEU, *Enquête et droit public*, Paris, Mare&Martin, 2024, p. 165.
3. « Commentaire d'un extrait du manuel de P. Brunet, F. Hamon, M. Troper sur les modes de scrutin », in G. TOULEMONDE, D. REIGNER (dir.), *Droit constitutionnel, Annales corrigées et commentées*, Paris, Gualiano-Lextenso, 2024, p. 36.
3. « Commentaire des articles L. 111-1 à L.112-6 et D. 112-1, R. 112-24 à R. 112-26 du code pénitentiaire », in Code pénitentiaire, sous la direction de J-P. CERE et E. PECHILLON, Paris, Dalloz, 2023.
4. « L'unité au-delà de la diversité. Sur le principe de continuité de l'État dans la jurisprudence du Conseil d'État et du Conseil constitutionnel », in J. BONNET, X. DUPRE DE BOULOIS, P. IDOUX, X. PHILIPPE et M. UBAUD-BERGERON (dir.), *Droit constitutionnel et droit administratif. Entre unité et spécificités*, Paris, Mare&Martin, 2023, p. 137.

5. « Le développement d'une méthode processuelle commune au Conseil constitutionnel et au Conseil d'État dans l'ouverture de l'action électorale », in V. VINCE et R. VINCENT (dir.), *Le droit processuel public*, Paris, Mare&Martin, 2023, p. 93.
6. « Le bon fonctionnement du régime américain suppose-t-il que le président ait une majorité au Congrès ? » (avec C. Bloquet), in M. VERPEAUX, (dir.), *Les Annales du droit constitutionnel*, Dalloz, Paris, 2018, p. 77.
7. « Réviser la révision ? Quelques propositions sur l'organe parlementaire et le juge constitutionnel », in J. BENETTI, B. MATHIEU et M. VERPEAUX (dir.), *Révision de la Constitution : mode d'emploi*, XI^e printemps du droit constitutionnel, Paris, Dalloz, 2017, p. 64.

3. Communications

1. Table ronde « des règles de fonctionnement hors normes », in B.-L. COMBRADE, B. RIDARD, *Le droit parlementaire de l'Union européenne : un impensé juridique ?*, Université de Poitiers, 21 et 22 novembre 2024.
2. « Regards juridiques sur la dissolution de l'Assemblée nationale », rencontre organisée par le Partenariat de Publicistes Poitevins, Poitiers, 25 novembre 2024.
3. « La place de l'enquête judiciaire dans le fonctionnement de la vie politique ». Communication prévue le 24 novembre 2023 lors de la journée d'étude « Enquête et droit public » organisée par l'école doctorale de droit public et de droit fiscal de l'université Paris I.
4. « Présentation de thèse « Le Parlement réuni en siège commun sous la V^e République et de son actualité », Communication prononcée au 1^{er} déjeuner du droit parlementaire, organisé sous la direction de D. CONNIL, P. JENSEL-MONGE et A. DE MONTIS, en ligne, le 25 septembre 2023.
5. « La bordélisation de la séance parlementaire : retour sur l'(in)utilité du droit parlementaire disciplinaire ». Communication prononcée le 19 juin 2023 au Congrès de l'AFDC à Toulon.
6. « La pensée constitutionnelle de Walter Bagehot dans ses écrits économiques : l'exemple de Lombard Street ». Communication prononcée le 30 juin 2023 à l'UBS dans le cadre du colloque *Walter Bagehot et Lombard Street (1873) a 150-year retrospective*, organisé par le LEGO et le Lab-LEX de l'UBS.
7. « Mise au point d'un juriste sur la gestion des zones portuaires ». Communication prononcée le 29 juin 2023 à l'UBS dans le cadre du colloque *La gestion écolonomique des zones portuaires*, organisé par P. COLEMAN, R. RENEAU et R. VINCENT (Lab-LEX).
8. « Le droit public français : présentation et délimitation d'une discipline à destination des étudiants », Communication prononcée dans le cadre du forum des métiers du droit organisé à l'UBS (2023).
9. « L'unité au-delà de la diversité. Sur le principe de continuité de l'État dans la jurisprudence du Conseil d'État et du Conseil constitutionnel ». Communication prononcée le 7 septembre 2022 lors de la journée d'étude décentralisée de l'AFDC (Paris I).
10. « Ma thèse en 180 secondes », Communication présentée dans le cadre de la rentrée solennelle de l'école doctorale de Paris I (2022).
11. « Le développement d'une méthode processuelle commune au Conseil constitutionnel et au Conseil d'État dans l'ouverture de l'action électorale ». Communication prononcée le 5 novembre 2021 dans le cadre d'un colloque consacré au droit processuel public et organisé à Paris I.
12. « La réunion des deux chambres du Parlement sous la V^e République ». Communication dans le cadre des séminaires doctoraux organisés par l'école doctorale de Paris I (2017).

13. « Réviser la révision ? Quelques propositions sur l'organe parlementaire et le juge constitutionnel ». Communication prononcée dans le cadre du XI^e printemps du droit constitutionnel (Paris I).

IV. RESPONSABILITES SCIENTIFIQUES ET PEDAGOGIQUES

- 2023 Direction des études du département HSE
Encadrement et suivi d'apprentis en licence PSCP
Suivi de PPP pour les étudiants en 1^{ère} année BUT HSE
Encadrement et suivi de stage pour les étudiants en 2^e année BUT HSE
- 2022-2023 Direction des études de la licence 1 droit-accès santé (UBS).
Direction des mémoires de stage de M1 Juriste-Conseil de l'Action Publique (UBS).
Coordinateur de l'équipe pédagogique de droit constitutionnel L1 (UBS).
Direction scientifique, organisation et participation au colloque organisé à l'UBS sur *l'économie dans les zones portuaires au prisme du droit public*.
Organisation du forum des métiers du droit et présidence du jury du concours d'éloquence (UBS).
- 2021 Direction scientifique, organisation et participation au colloque organisé par l'école doctorale de droit public et droit fiscal de Paris I sur *le droit processuel public*.
- 2020 Direction des projets professionnels des étudiants en L3 droit, présidence des grands oraux d'évaluation de ces projets (UPEC).
- 2017-2019 Secrétaire scientifique du Centre de recherche en droit constitutionnel (Paris I).
- 2017 Organisation et participation au XI^e printemps du droit constitutionnel (Paris I) sur la *révision de la Constitution : mode d'emploi*.